

Site Esch/Alzette :
rue Emile Mayrisch
L-4240 Esch/Alzette

Dudelange :
rue de l'Hôpital
L-3488 Dudelange

Nieder Korn :
av. de la liberté
L-4602 Nieder Korn

B.P. 436
L-4005 Esch/Alzette

info@chem.lu

Central téléphonique
(+352) 57 111

www.chem.lu



Un maximum de sécurité pour votre bébé
Le système électronique contre les risques d'enlèvement





Objectif : prévenir tout risque d'enlèvement de votre nouveau-né pendant son séjour à la maternité.

Un système de sécurité pour votre bébé

La maternité du Centre Hospitalier Emile Mayrisch met à votre disposition un système électronique de surveillance. Son objectif : prévenir tout risque d'enlèvement de votre nouveau-né pendant son séjour à la maternité.

Comment cela fonctionne?

Le système se compose d'un "tag" (étiquette électronique) bébé et d'un tag maman. Le tag bébé sera entouré d'une compresse et fixé sur le bébé. La puce contenue dans le tag émet un signal qui permet à la fois de localiser le nourrisson au sein de l'hôpital mais également de prévenir les enlèvements, grâce à des bornes placées aux entrées/sorties de la maternité qui détectent l'éventuel passage des différents tags.

Si un individu tente d'emmenner un bébé hors de la maternité, une alarme retentit dans l'ensemble du service et le système permet au personnel de garde de localiser immédiatement le lieu où se trouve le nourrisson.

Est-ce dangereux pour mon enfant?

Le système de sécurité utilise le réseau informatique sans fils (wifi) existant au CHEM. A l'intérieur de la maternité, le tag bébé émet un court signal à fréquence régulière pour signaler sa présence. Seulement en cas d'alerte, c.à.d. quand le bébé quitte la maternité, le tag bébé passe en mode actif et émet son signal de positionnement toutes les secondes.

La technologie utilisée par le système de sécurité pour votre bébé respecte toutes les normes européennes de sécurité en vigueur. Le signal émis par le tag n'est que de très courte durée (moins d'une seconde) et ne présente aucun danger pour votre bébé.

Est-ce que je peux quitter l'unité avec mon enfant malgré le système ?

Nous vous conseillons de ne pas quitter le service avec votre bébé. Cependant, si vous désirez accompagner votre famille à l'extérieur du service, n'oubliez pas de vous munir de votre "tag maman".



Est-ce que le système est payant?

Non, le CHEM met le système gratuitement à votre disposition.

Suis-je obligé d'accepter le système?

Bien que nous vous recommandons fortement de bénéficier du système, vous n'êtes pas obligé de l'accepter.

Notre personnel vous distribuera un formulaire à signer d'autorisation ou de refus du système.

Notre personnel fait tous les efforts possibles afin de garantir le maximum de sécurité à votre bébé. Bien que le système de sécurité minimise le risque d'un enlèvement, nous vous conseillons de ne jamais laisser votre bébé seul dans la chambre. Rien ne remplace votre vigilance. Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la maternité.